PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de Côte d'Or

3ème trimestre 2026

La loi pour le plein emploi a instauré **une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi**, aux niveaux **national**, **régional**, **départemental** et **local**. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les **stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle**. Ils organisent des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

En Côte d'Or, la composition des CLPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury
Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)
Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté
5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex
www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr
Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Beaune

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	Beaune T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**2 760**	**100 %**	**-2,1**
<25 ans	460	17 %	-4,2
25-49 ans	1 490	54 %	**-2,0**
50 ans et +	820	30 %	**-1,2**
Hommes	1 410	51 %	**+4,4**
Femmes	1 350	49 %	-8,2
Catégories ABC	**6 320**	**100 %**	**-0,5**
<25 ans	840	13 %	**+2,4**
25-49 ans	3 570	56 %	-0,6
50 ans et +	1 910	30 %	-1,5
Hommes	2 910	46 %	**+3,2**
Femmes	3 420	54 %	-3,1
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 990	47 %	**+0,7**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**300**		**+3,4**
Catégorie E	**570**		**+23,9**
Catégorie F	**810**		/
Catégorie G	**130**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

2 760 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 2,1 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 0,5 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 13 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 2,4 % par rapport à l'année dernière.

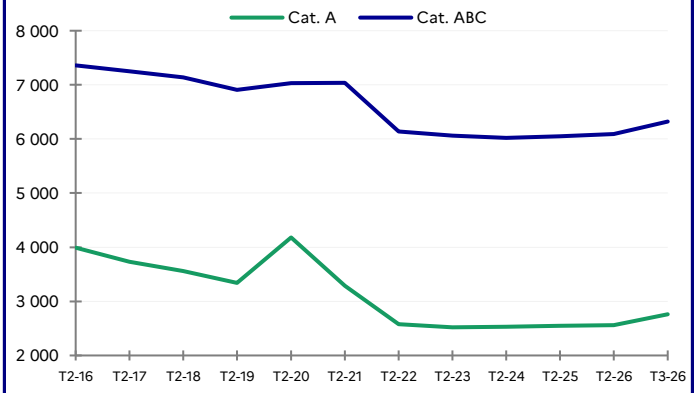
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 56 % du total. Leur nombre baisse de 0,6 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 30 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 1,5 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 47 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 0,7 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

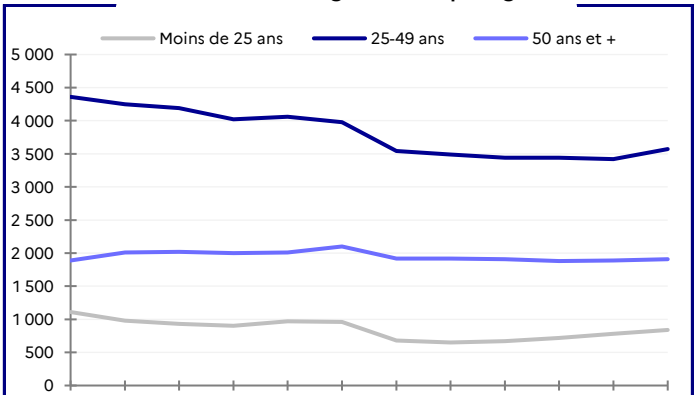
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 810 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 130 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Beaune

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

Beaune	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-72,7
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	46	113	+22,8
CEJ*	52	109	+9,0
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	50	116	+7,8

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Beaune		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 690**	1 660	1 770
dont	Agriculture	**80**	100	90
	Industrie	**700**	690	730
	Construction	**190**	160	190
	Commerce	**170**	190	200
	Services	**550**	520	560

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Transports et entreposage	370
Ind. agro-alimentaires	210
Construction	190
Commerce, réparation automobile	170
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	120

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 690 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 700 emplois (ETP), représentant environ 41 % du total. Ce nombre augmente de 1 % en un an. Le secteur des services suit avec 550 emplois (ETP), soit environ 33 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 6 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : transports et entreposage (environ 370 ETP), fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 210 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

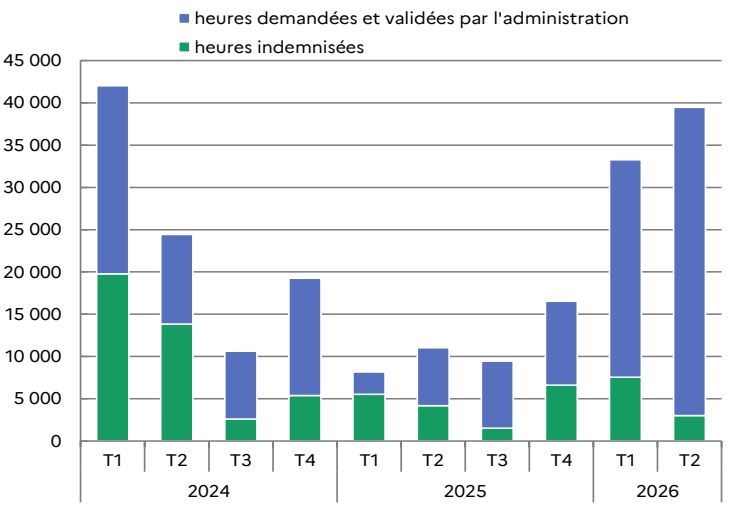
Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Beaune	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**42**	30
Heures indemnisées	**3 008**	4 184
Taux de consommation	**7,6**	37,9

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :
42 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 3 008 heures. Les établissements ont consommé 7,6 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Beaune

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T2 2026	T2 2025
Beaune			
Embauches		**9 569**	**9 267**
Contrats signés			
dont	CDD	8 280	7 870
	CDI	1 289	1 397
	Evol. CDD	+5,2 %	+10,5 %
	Evol. CDI	-7,7 %	-2,9 %
Départs		**8 941**	**8 290**
Fins de CDD		7 082	6 466
	dont CDD <1 mois	91 %	90 %
Ruptures de contrat		1 859	1 824
	démissions	793	734
	lic. économiques	23	41
	fins période d'essai	433	420
	retraite	120	104
	rupture conventionnelle	157	174
	lic. non économiques	271	301
	autres	62	50

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

9 569 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 302 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 13 % des recrutements contre 15 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

7 082 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 91 % duraient moins d'un mois (90 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

1 859 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 35 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 43 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 6 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
3 115	**2 615**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
33 %	29 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
10 %	90 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
2 492	**2 574**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
26 %	29 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
4 %	95 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 33 % des embauches et 29 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 10 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 90 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

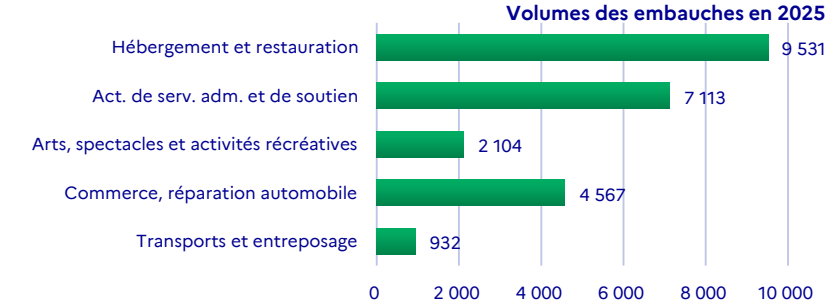
Source : Dares, MMO

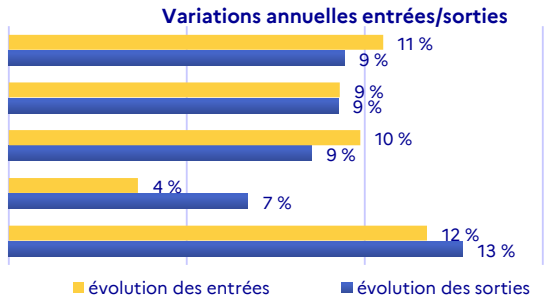
Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement et restauration" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 10,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 9,4 %.



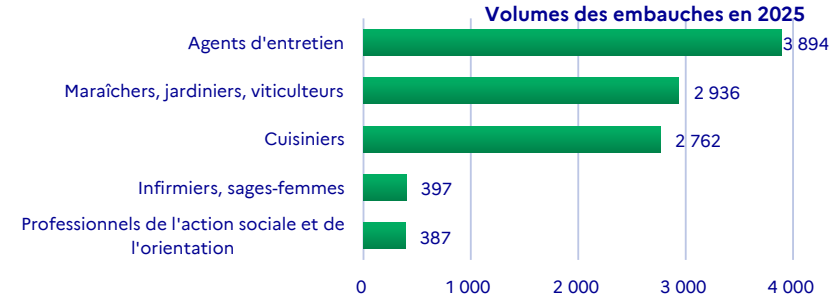


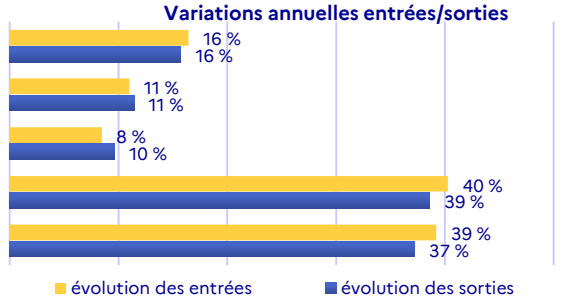
Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "agents d'entretien" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 16,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 15,7 %.





PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Beaune

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

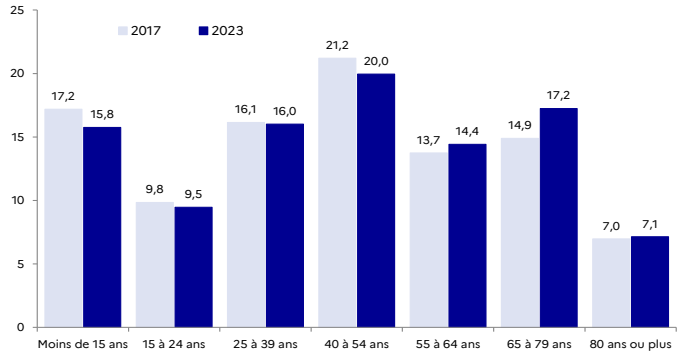
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Beaune	**110 560**	**109 203**	**-1 357**	**-1,2**
Côte d'Or	533 819	540 100	+6 281	+1,2
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

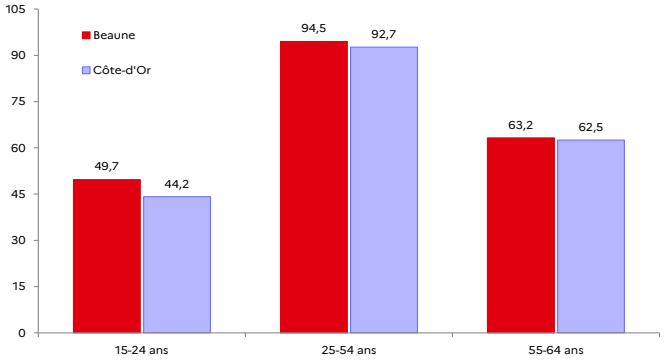
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Beaune	**52 301**	**52 222**	**-0,2**	**25 148**	**25 210**	**+0,2**	**47 188**	**48 519**	**+2,8**
Côte d'Or	249 235	255 849	**+2,7**	122 781	125 622	**+2,3**	220 035	231 594	**+5,3**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Beaune	**2 719**	**7 722**	**560**	**11 194**	**90**	**8 848**	**3**	**883**	**3 372**	**28 646**
Côte d'Or	11 416	34 130	2 615	52 450	512	49 460	52	20 644	14 595	156 683
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Beaune	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	6 775	6 831	-0,8	23,7	23,6
Transports et entreposage	2 948	2 970	-0,7	10,3	10,3
Hébergement et restauration	2 768	2 715	+2,0	9,7	9,4
Ind. agro-alimentaires	2 321	2 263	+2,6	8,1	7,8
Construction	2 197	2 252	-2,4	7,7	7,8
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	1 719	1 732	-0,8	6,0	6,0
Act. de serv. adm. et de soutien	1 191	1 109	+7,3	4,2	3,8
Activités juridiques, comptables	1 047	1 297	-19,3	3,7	4,5
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	947	996	-4,9	3,3	3,4
Fab. de machines et équipements	728	711	+2,4	2,5	2,5
Rép. et inst. de machines et équip.	716	679	+5,4	2,5	2,3
Activ. financières et d assurance	638	649	-1,7	2,2	2,2
Toutes activités	**28 646**	**28 915**	**-0,9**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Hors Métropole

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

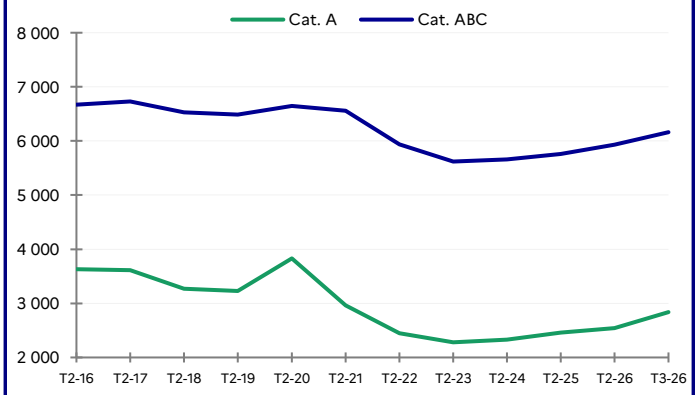
données brutes	Dijon Hors Métropole T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**2 840**	**100 %**	**+4,4**
<25 ans	540	19 %	**+10,2**
25-49 ans	1 520	54 %	+3,4
50 ans et +	770	27 %	+1,3
Hommes	1 420	50 %	+4,4
Femmes	1 420	50 %	+3,6
Catégories ABC	**6 160**	**100 %**	**+2,0**
<25 ans	920	15 %	**+8,2**
25-49 ans	3 480	56 %	+1,5
50 ans et +	1 760	29 %	+0,0
Hommes	2 790	45 %	**+3,3**
Femmes	3 370	55 %	+1,2
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 960	48 %	**+6,1**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**290**		**-9,4**
Catégorie E	**530**		**+20,5**
Catégorie F	**580**		/
Catégorie G	**190**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

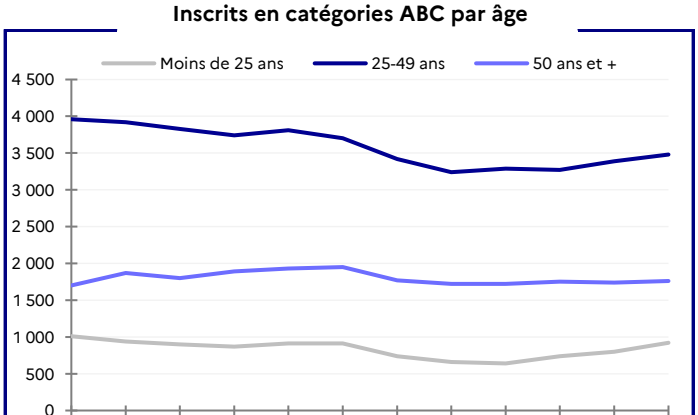
2 840 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 4,4 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 2,0 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 8,2 % par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 56 % du total. Leur nombre croît de 1,5 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 29 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre est stable sur un an.
Les DELD forment 48 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 6,1 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 580 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 190 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Hors Métropole

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Dijon Hors Métropole T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-87,5
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	47	137	-10,5
CEJ*	47	92	-78,7
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	22	50	-4,6

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Dijon Hors Métropole		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**780**	770	700
dont	Agriculture	**0**	0	0
	Industrie	**340**	330	340
	Construction	**80**	90	90
	Commerce	**70**	70	50
	Services	**290**	280	220

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Transports et entreposage	170
Fab. de matériels de transport	100
Construction	80
Commerce, réparation automobile	70
Fab. d'équipements électriques	60

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 780 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 340 emplois (ETP), représentant environ 44 % du total. Ce nombre augmente de 3 % en un an. Le secteur des services suit avec 290 emplois (ETP), soit environ 37 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 4 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : transports et entreposage (environ 170 ETP), fabrication de matériels de transport (environ 100 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

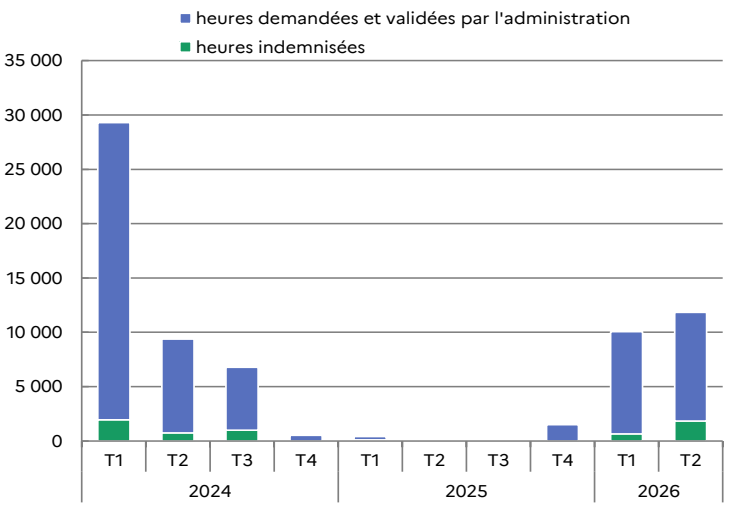
Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Dijon Hors Métropole	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**21**	s
Heures indemnisées	**1 835**	s
Taux de consommation	**15,5**	s

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :

21 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 1 835 heures. Les établissements ont consommé 15,5 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Hors Métropole

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Dijon Hors Métropole		T2 2026	T2 2025
Embauches		**5 224**	**4 873**
Contrats signés			
dont	CDD	4 620	4 152
	CDI	604	721
	Evol. CDD	+11,3 %	+8,5 %
	Evol. CDI	-16,2 %	+6,0 %
Départs		**5 244**	**4 563**
Fins de CDD		4 441	3 745
	dont CDD <1 mois	92 %	92 %
Ruptures de contrat		803	818
	démissions	343	366
	lic. économiques	4	8
	fins période d'essai	153	155
	retraite	54	50
	rupture conventionnelle	82	91
	lic. non économiques	137	123
	autres	30	25

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

5 224 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 351 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 12 % des recrutements contre 15 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

4 441 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 92 % duraient moins d'un mois (92 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

803 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 15 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 43 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 7 % des ruptures, les licenciements économiques 10 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 761	**1 648**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
34 %	31 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
8 %	91 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 148	**1 246**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
22 %	24 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
4 %	92 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 34 % des embauches et 31 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 8 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 91 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

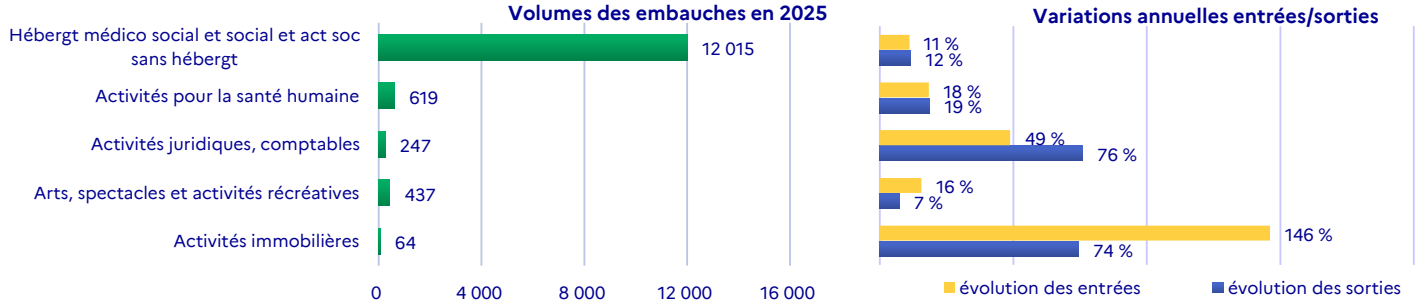
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 11,1 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 11,6 %.

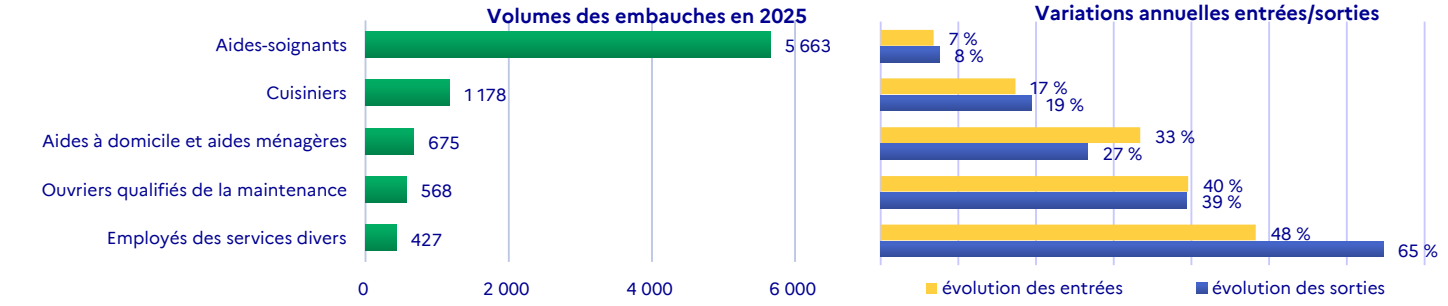


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 6,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 7,6 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Hors Métropole

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

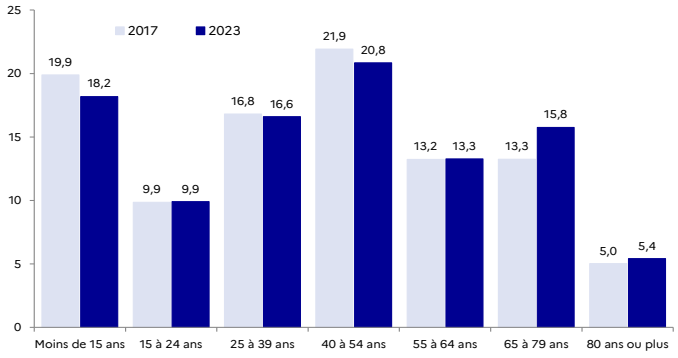
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Dijon Hors Métropole	**110 088**	**112 145**	**+2 057**	**+1,9**
Côte d'Or	533 819	540 100	+6 281	+1,2
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

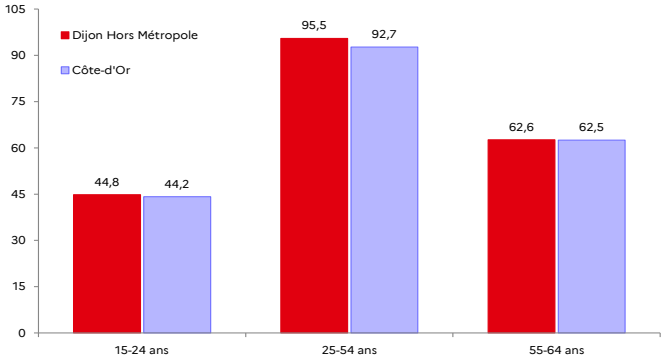
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Dijon Hors Métropole	**52 905**	**54 410**	**+2,8**	**25 686**	**26 502**	**+3,2**	**48 378**	**51 157**	**+5,7**
Côte d'Or	249 235	255 849	**+2,7**	122 781	125 622	**+2,3**	220 035	231 594	**+5,3**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Dijon Hors Métropole	**1 600**	**4 346**	**246**	**5 008**	**47**	**3 852**	**4**	**2 334**	**1 897**	**15 540**
Côte d'Or	11 416	34 130	2 615	52 450	512	49 460	52	20 644	14 595	156 683
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Dijon Hors Métropole	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	2 557	2 524	+1,3	16,5	16,2
Transports et entreposage	1 911	1 896	+0,8	12,3	12,2
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	1 663	1 750	-5,0	10,7	11,3
Construction	1 608	1 623	-0,9	10,3	10,4
Recherche développement scientifique	1 314	1 271	+3,4	8,5	8,2
Métallurgie et fab. de produits métalliques	721	741	-2,7	4,6	4,8
Hébergement et restauration	673	662	+1,7	4,3	4,3
Ind. agro-alimentaires	661	661	0,0	4,3	4,3
Activités juridiques, comptables	504	523	-3,6	3,2	3,4
Act. de serv. adm. et de soutien	349	397	-12,1	2,2	2,6
Fab. de matériels de transport	340	340	0,0	2,2	2,2
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	331	325	+1,8	2,1	2,1
Toutes activités	**15 540**	**15 538**	**+0,0**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Métropole

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

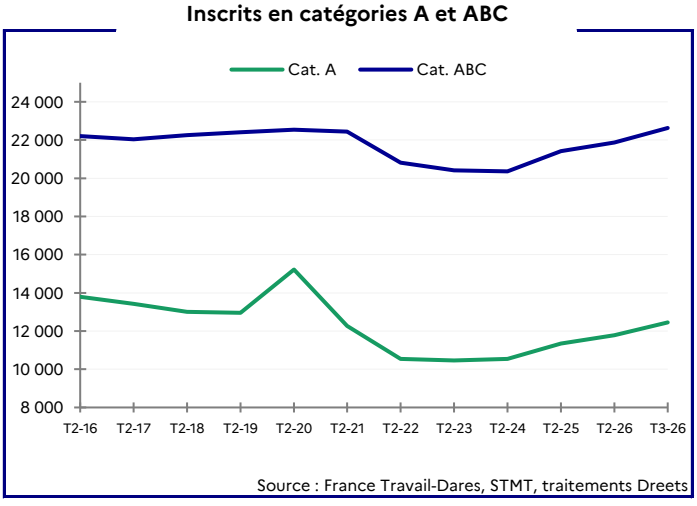
données brutes	Dijon Métropole T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**12 450**	**100 %**	**+2,0**
<25 ans	2 210	18 %	**+6,8**
25-49 ans	7 530	60 %	**+2,7**
50 ans et +	2 710	22 %	-3,2
Hommes	6 510	52 %	**+5,2**
Femmes	5 940	48 %	-1,2
Catégories ABC	**22 630**	**100 %**	**+1,1**
<25 ans	3 500	15 %	**+4,8**
25-49 ans	14 090	62 %	**+1,5**
50 ans et +	5 040	22 %	-2,5
Hommes	11 710	52 %	**+3,4**
Femmes	10 920	48 %	-1,3
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	10 120	45 %	**+5,7**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**1 140**		**+5,6**
Catégorie E	**1 230**		**+17,1**
Catégorie F	**3 630**		/
Catégorie G	**1 100**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

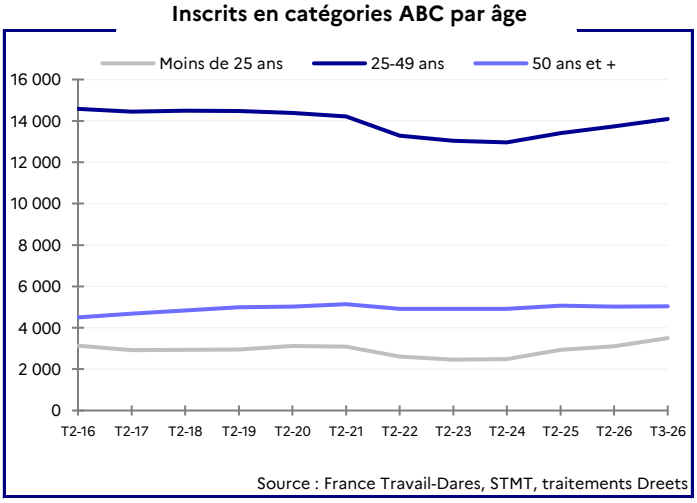
12 450 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 2,0 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 1,1 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 4,8 % par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 62 % du total. Leur nombre croît de 1,5 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 22 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 2,5 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Les DELD forment 45 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 5,7 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 3 630 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 1 100 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Métropole

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Dijon Métropole T2 2026	Dijon Métropole Cumul 2026	Dijon Métropole Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-82,6
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	259	682	+10,4
CEJ*	48	144	+48,5
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	198	432	+1,1

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Dijon Métropole		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**3 360**	3 480	3 560
dont	Agriculture	**10**	10	10
	Industrie	**1 220**	1 150	1 110
	Construction	**840**	840	880
	Commerce	**210**	260	280
	Services	**1 080**	1 220	1 280

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Construction	840
Transports et entreposage	390
Act. de serv. adm. et de soutien	340
Commerce, réparation automobile	210
Ind. agro-alimentaires	160

Guide de lecture :

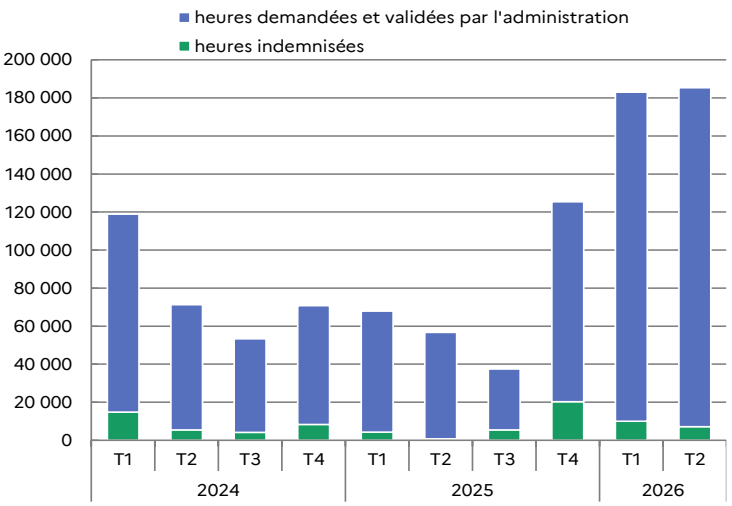
Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 3 360 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 1 220 emplois (ETP), représentant environ 36 % du total. Ce nombre augmente de 6 % en un an. Le secteur des services suit avec 1 080 emplois (ETP), soit environ 32 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 11 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : construction (environ 840 ETP), transports et entreposage (environ 390 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Dijon Métropole	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**3**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**86**	s
Heures indemnisées	**7 069**	725
Taux de consommation	**3,8**	1,3

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.
s : secret statistique

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :
3 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 86 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 7 069 heures. Les établissements ont consommé 3,8 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Métropole

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T2 2026	T2 2025
Dijon Métropole			
Embauches		**33 528**	**33 029**
Contrats signés			
dont	CDD	29 254	28 318
	CDI	4 274	4 711
	Evol. CDD	+3,3 %	+0,3 %
	Evol. CDI	-9,3 %	-7,0 %
Départs		**34 734**	**33 284**
Fins de CDD		28 555	27 153
	dont CDD <1 mois	88 %	88 %
Ruptures de contrat		6 179	6 131
	démissions	2 478	2 617
	lic. économiques	131	45
	fins période d'essai	1 317	1 326
	retraite	357	338
	rupture conventionnelle	548	594
	lic. non économiques	1 099	954
	autres	249	257

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

33 528 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 499 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 13 % des recrutements contre 14 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

28 555 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 88 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

6 179 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 48 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 40 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 6 % des ruptures, les licenciements économiques 9 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
9 126	**8 833**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
27 %	25 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
15 %	84 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
7 849	**8 592**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
23 %	25 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
3 %	92 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 27 % des embauches et 25 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 15 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 84 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

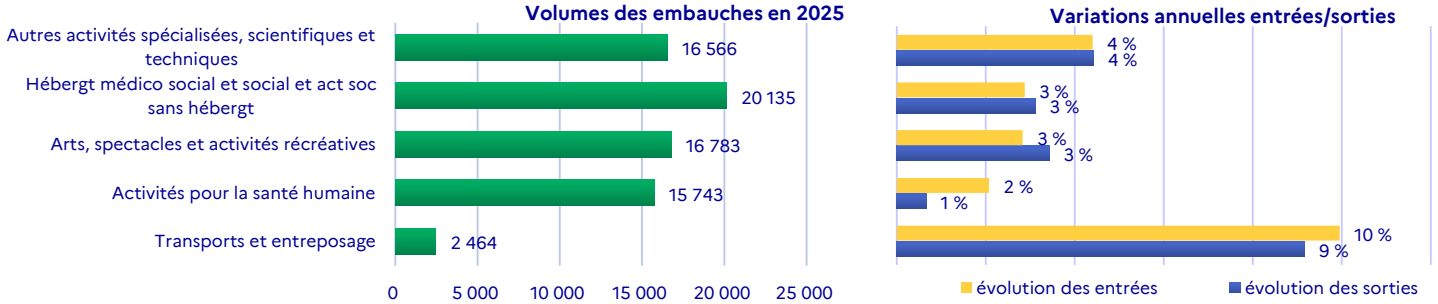
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "autres activités spécialisées, scientifiques et techniques" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 4,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 4,4 %.

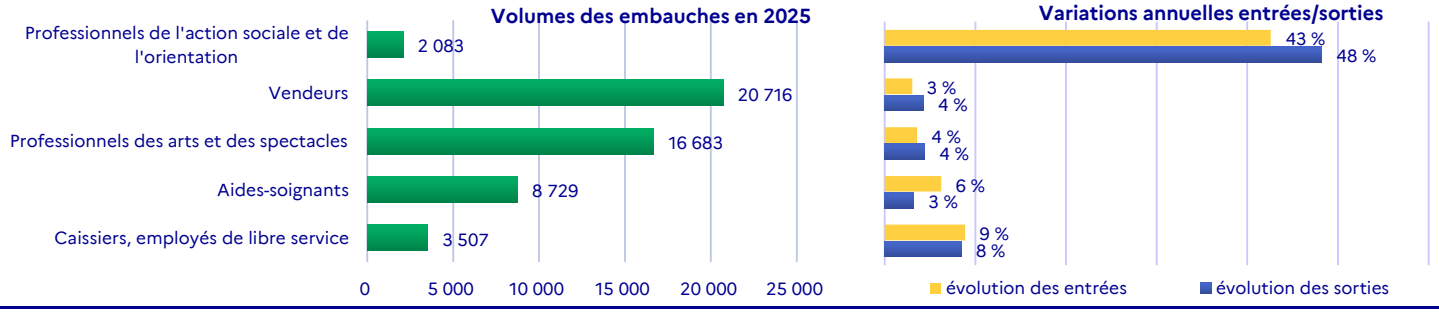


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "professionnels de l'action sociale et de l'orientation" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 42,6 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 48,2 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Métropole

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

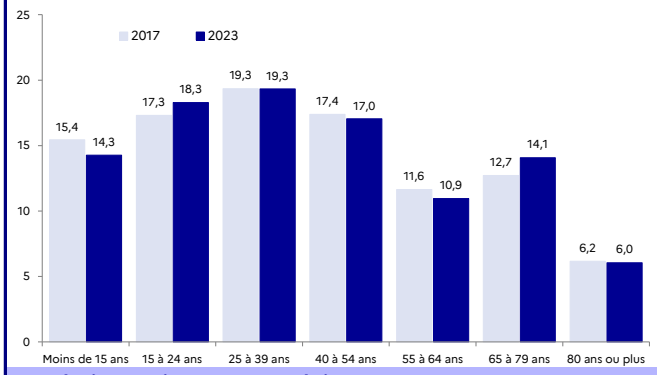
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Dijon Métropole	**253 638**	**261 178**	**+7 540**	**+3,0**
Côte d'Or	533 819	540 100	+6 281	+1,2
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

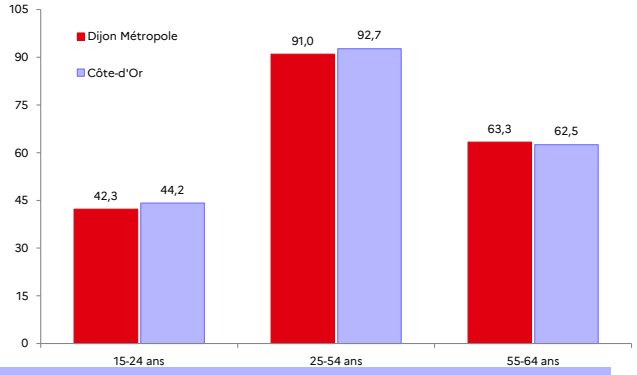
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Dijon Métropole	**118 046**	**124 701**	**+5,6**	**59 425**	**62 097**	**+4,5**	**101 622**	**109 763**	**+8,0**
Côte d'Or	249 235	255 849	**+2,7**	122 781	125 622	**+2,3**	220 035	231 594	**+5,3**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Dijon Métropole	**6 012**	**18 891**	**1 620**	**32 807**	**346**	**34 214**	**41**	**16 044**	**8 019**	**101 956**
Côte d'Or	11 416	34 130	2 615	52 450	512	49 460	52	20 644	14 595	156 683
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Dijon Métropole	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	15 656	15 884	-1,4	15,4	15,5
Act. de serv. adm. et de soutien	9 746	10 061	-3,1	9,6	9,8
Transports et entreposage	8 644	8 669	-0,3	8,5	8,4
Construction	8 023	8 091	-0,8	7,9	7,9
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	7 206	7 135	+1,0	7,1	6,9
Activités juridiques, comptables	6 402	6 037	+6,0	6,3	5,9
Hébergement et restauration	6 085	6 129	-0,7	6,0	6,0
Activités pour la santé humaine	4 425	4 422	+0,1	4,3	4,3
Activ. financières et d assurance	4 268	4 287	-0,4	4,2	4,2
Enseignement	2 923	2 997	-2,5	2,9	2,9
Autres activités de services	2 844	2 909	-2,2	2,8	2,8
Intérim	2 544	2 797	-9,1	2,5	2,7
Toutes activités	**101 956**	**102 690**	**-0,7**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Montbard

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	Montbard T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**1 850**	**100 %**	**-1,6**
<25 ans	330	18 %	**+6,5**
25-49 ans	910	49 %	-4,2
50 ans et +	610	33 %	-1,6
Hommes	980	53 %	**+2,1**
Femmes	880	48 %	-4,3
Catégories ABC	**3 750**	**100 %**	**-1,3**
<25 ans	560	15 %	**+5,7**
25-49 ans	1 990	53 %	-2,0
50 ans et +	1 210	32 %	-2,4
Hommes	1 760	47 %	-1,7
Femmes	1 990	53 %	**-1,0**
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	1 950	52 %	**+2,1**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**150**		**-34,8**
Catégorie E	**220**		**+10,0**
Catégorie F	**930**		/
Catégorie G	**150**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

1 850 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 1,6 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 1,3 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 5,7 % par rapport à l'année dernière.

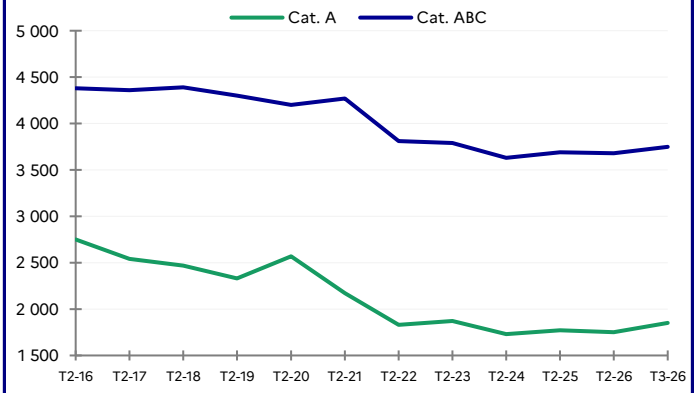
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 53 % du total. Leur nombre baisse de 2,0 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 32 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 2,4 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 52 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 2,1 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

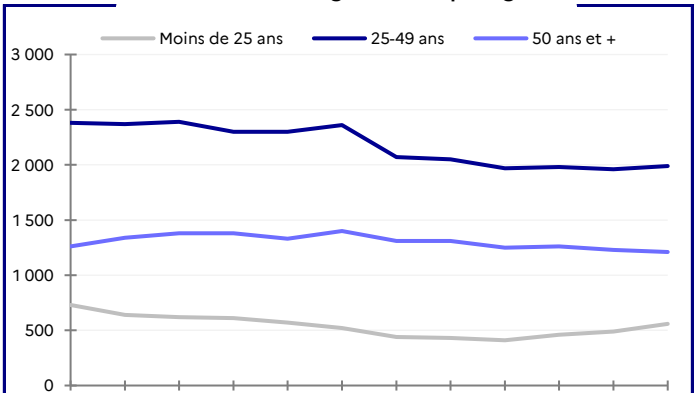
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 930 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 150 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Montbard

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Montbard T2 2026	Montbard Cumul 2026	Montbard Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-90,9
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	84	155	+30,3
CEJ*	36	88	-79,5
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	6	25	-23,0

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Montbard		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**290**	370	380
dont	Agriculture	**0**	0	0
	Industrie	**160**	240	240
	Construction	**40**	30	20
	Commerce	**10**	10	10
	Services	**80**	90	110

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Métallurgie et fab. de produits métalliques	60
Construction	40
Ind. agro-alimentaires	30
Act. de serv. adm. et de soutien	30
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	20

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 290 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 160 emplois (ETP), représentant environ 55 % du total. Ce nombre diminue de 33 % en un an. Le secteur des services suit avec 80 emplois (ETP), soit environ 28 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 11 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : métallurgie et fabrication de produits métalliques à l exception des machines et des équipements (environ 60 ETP), construction (environ 40 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

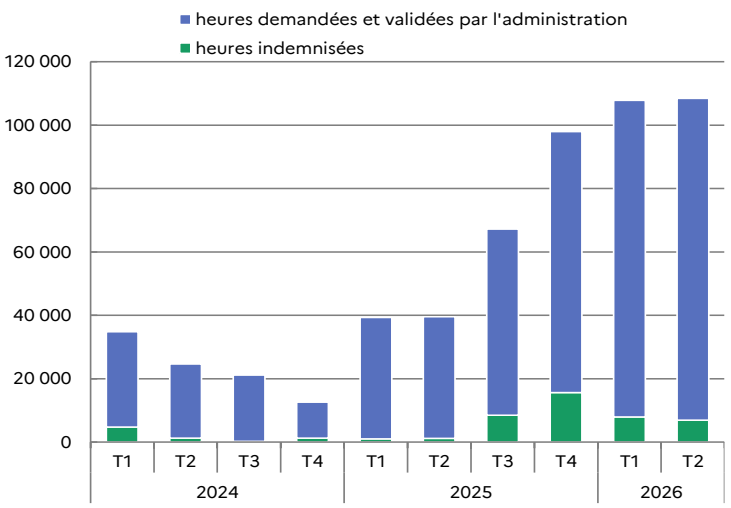
Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Montbard	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**44**	9
Heures indemnisées	**6 948**	1 172
Taux de consommation	**6,4**	3,0

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :

44 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 6 948 heures. Les établissements ont consommé 6,4 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Montbard

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T2 2026	T2 2025
Montbard			
Embauches		**3 101**	**3 437**
Contrats signés			
dont	CDD	2 834	3 071
	CDI	267	366
	Evol. CDD	-7,7 %	-2,8 %
	Evol. CDI	-27,0 %	-5,4 %
Départs		**3 047**	**3 164**
Fins de CDD		2 533	2 625
	dont CDD <1 mois	86 %	88 %
Ruptures de contrat		514	539
	démissions	213	201
	lic. économiques	12	30
	fins période d'essai	66	93
	retraite	42	46
	rupture conventionnelle	51	55
	lic. non économiques	103	97
	autres	27	17

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

3 101 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 336 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 9 % des recrutements contre 11 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

2 533 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 86 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

514 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 25 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 41 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 8 % des ruptures, les licenciements économiques 10 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
735	**594**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
24 %	19 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
8 %	78 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 105	**1 161**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
36 %	38 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
2 %	93 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 24 % des embauches et 19 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 8 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 78 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

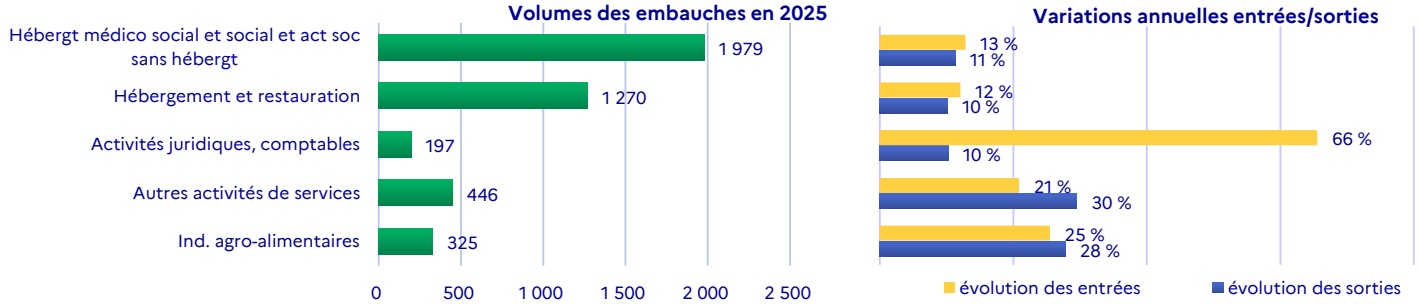
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 12,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 11,3 %.

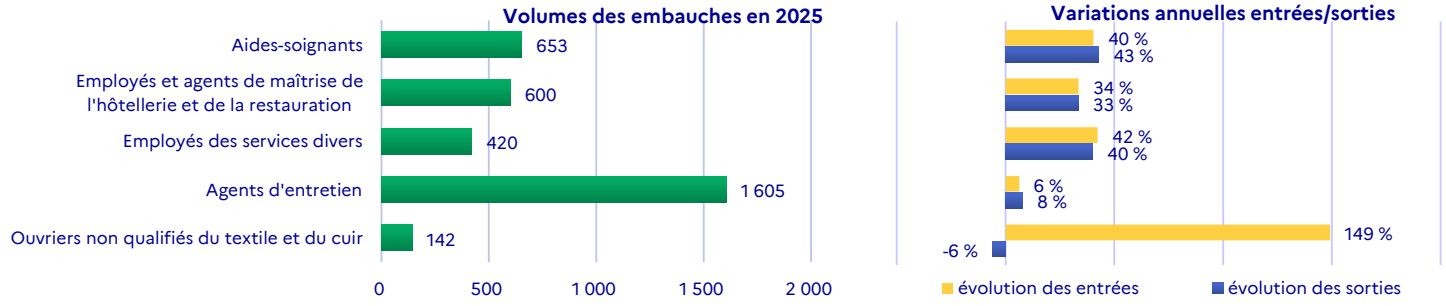


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 40,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 42,9 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Montbard

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

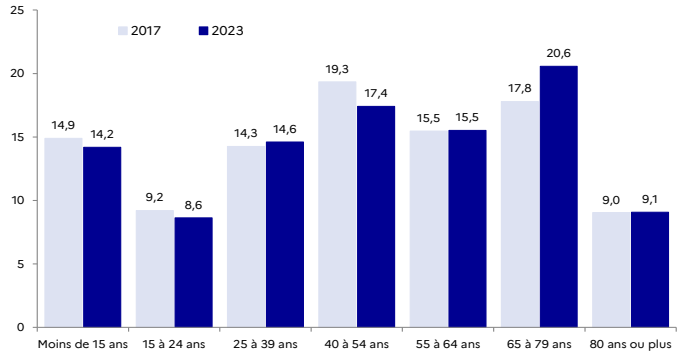
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Montbard	**59 533**	**57 574**	**-1 959**	**-3,3**
Côte d'Or	533 819	540 100	+6 281	+1,2
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

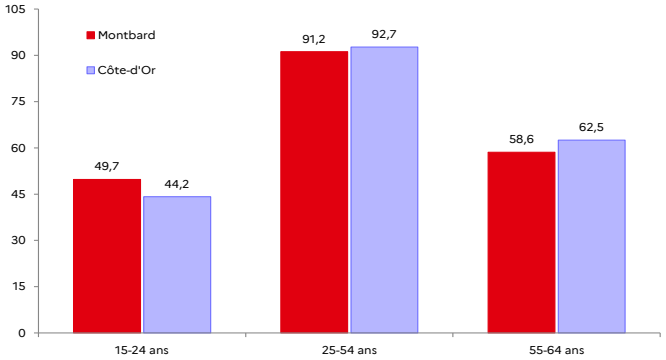
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Montbard	**25 983**	**24 516**	**-5,6**	**12 521**	**11 813**	**-5,7**	**22 847**	**22 155**	**-3,0**
Côte d'Or	249 235	255 849	**+2,7**	122 781	125 622	**+2,3**	220 035	231 594	**+5,3**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Montbard	**1 085**	**3 170**	**189**	**3 441**	**29**	**2 546**	**4**	**1 383**	**1 307**	**10 541**
Côte d'Or	11 416	34 130	2 615	52 450	512	49 460	52	20 644	14 595	156 683
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Montbard	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Effectifs salariés Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	1 759	1 806	-2,6	16,7	16,9
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	1 165	1 186	-1,8	11,0	11,1
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 142	1 213	-5,9	10,8	11,3
Construction	984	1 028	-4,3	9,3	9,6
Fab. de textiles, ind. de l'habillement	741	719	+3,1	7,0	6,7
Transports et entreposage	656	690	-4,9	6,2	6,4
Hébergement et restauration	511	523	-2,3	4,8	4,9
Ind. agro-alimentaires	465	448	+3,8	4,4	4,2
Activités juridiques, comptables	425	365	+16,4	4,0	3,4
Act. de serv. adm. et de soutien	412	429	-3,9	3,9	4,0
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	376	376	0,0	3,6	3,5
Autres activités de services	256	236	+8,5	2,4	2,2
Toutes activités	**10 541**	**10 704**	**-1,5**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

Principaux indicateurs

CLPE de la Côte d'Or

	Beaune	Dijon hors métropole	Dijon métropole	Montbard	Côte d'Or	BFC
Inscrits à France Travail au 3ème Trim. 2026 (en données brutes)						
Catégorie A	**2 760**	**2 840**	**12 450**	**1 850**	**19 900**	**112 259**
Evol. annuelle (en %)	-2,1	+4,4	+2,0	-1,6	+1,4	+1,7
Catégories ABC	**6 320**	**6 160**	**22 630**	**3 750**	**38 870**	**209 316**
Evol. annuelle (en %)	-0,5	+2,0	+1,1	-1,3	+0,8	+1,1
Inscrits depuis 1 an ou plus	2 990	2 960	10 120	1 950	18 020	98 059
Catégorie D	300	290	1 140	150	1 890	10 458
Catégorie E	570	530	1 230	220	2 550	13 139
Catégorie F	810	580	3 630	930	5 950	25 166
Catégorie G	130	190	1 100	150	1 570	10 888
Entrées dans les dispositifs au 2ème Trim. 2026						
PEC	s	s	s	s	s	12
Cumul 2026	s	s	s	s	9	95
PACEA	46	47	259	84	436	2 506
Cumul 2026	113	137	682	155	1 087	5 948
CEJ*	52	47	48	36	183	1 627
Cumul 2026	109	92	144	88	433	3 683
Apprentissage (secteur privé)	50	22	198	6	276	976
Cumul 2026	116	50	432	25	623	2 338
Recours à l'intérim au 2ème Trim. 2026						
Equivalent emplois à temps plein	1 690	780	3 360	290	6 120	32 310
Evol. (en %) sur 1 an	+1,8	+1,3	-3,4	-21,6	-2,5	-1,2
Recours à l'activité partielle au 2ème Trim. 2026						
Heures indemnisées	3 008	1 835	7 069	6 948	18 860	174 155
Evol. (en nbre) sur 1 an	-1 175	+1 835	+6 344	+5 776	+12 780	-89 378
Embauches et départs au 2ème Trim. 2026						
Embauches	9 569	5 224	33 528	3 101	51 422	197 028
Evol. (en %) sur 1 an	+3,3	+7,2	+1,5	-9,8	+1,6	+4,2
Départs	8 941	5 244	34 734	3 047	51 966	196 621
Evol. (en %) sur 1 an	+7,9	+14,9	+4,4	-3,7	+5,4	+7,2
Démographie - Population active (RP 2023)						
Population totale	109 203	112 145	261 178	57 574	540 100	2 802 670
Evol. 2023/2017	-1,2	+1,9	+3,0	-3,3	+1,2	-0,3
Actifs de 15 à 64 ans	52 222	54 410	124 701	24 516	255 849	1 267 559
Evol. 2023/2017	-0,2	+2,8	+5,6	-5,6	+2,7	+0,4
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	48 519	51 157	109 763	22 155	231 594	1 137 841
Evol. 2023/2017	+2,8	+5,7	+8,0	-3,0	+5,3	+3,1
Structure de l'emploi salarié total fin 2024						
Source : Insee-Flores						
Nombre de salariés	39 902	20 634	146 352	16 575	223 463	968 122
Part (en %) dans :						
Agriculture	**9,4**	**1,9**	**0,2**	**3,8**	**2,3**	**2,0**
Secteur public	**15,7**	**19,9**	**28,3**	**28,3**	**25,3**	**25,6**
Secteur privé (hors agriculture) :	**74,9**	**78,2**	**71,4**	**67,9**	**72,4**	**72,4**
Industrie	18,1	16,3	8,5	21,8	6,3	17,4
Construction	5,5	7,6	5,5	6,0	5,7	5,5
Commerce	18,0	13,7	11,4	11,3	12,8	13,3
Services marchands	27,2	29,2	33,9	18,4	36,8	24,8
Services non marchands	6,2	11,3	12,2	10,2	10,9	11,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.